

- LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE -

1

Je me présente à l'arrêt quelques minutes avant le passage du véhicule.

2

En période de crise sanitaire, je porte un masque à l'arrêt et dans le véhicule.

3

Je fais signe au conducteur de s'arrêter. L'arrêt est facultatif.



4

Je monte par la porte avant.

5

Je ne bouscule pas mes camarades lors de la montée à bord.

6

Je valide systématiquement mon titre de transport.

7

Je dis bonjour au conducteur :) je le respecte ainsi que les autres passagers.

8

Je me dirige vers le fond du véhicule pour laisser l'accès libre à l'avant.

9

Je laisse les places réservées disponibles pour les personnes à mobilité réduite.



10

Je reste assis pendant le trajet (sauf si le trajet est effectué par un bus permettant de voyager debout).

11

Je mets ma ceinture de sécurité lorsque le véhicule en est équipé. (Art. R412-1 et R412-2 du Code de la Route).

12

Je laisse libre le passage central du véhicule. Les sacs et cartables doivent être sous les sièges ou sur les genoux.

13

Je prends soin du matériel, je laisse propre et en bon état le véhicule et ses accessoires, ainsi que les effets des autres personnes transportées.

14

J'appuie sur le bouton de demande d'arrêt une seule fois et à l'avance pour signaler mon souhait de descendre.



15

Je descends par les portes arrière, sans chahut.

16

J'attends que le véhicule soit parti pour traverser avec prudence et en ayant pris les mesures de sécurité nécessaires pour le faire. Je regarde attentivement les 2 sens de circulation avant de traverser.

